

*Questions orales*

campagne de souscription de Centraide et le téléthon au profit de l'Hôpital pour enfants.

[Traduction]

Au nom de tous les députés, je tiens à exprimer ma gratitude aux pages et au personnel du programme des pages pour l'excellent travail qu'ils ont accompli pour notre pays.

Merci beaucoup.

**Des voix:** Bravo!

---

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES FINANCES

#### LA NOUVELLE TAXE DE VENTE NATIONALE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au ministre des Finances, porte sur sa nouvelle taxe nationale de vente. Vous savez de quelle taxe je parle, monsieur le Président. Il s'agit de la taxe qui, selon le ministre, est tellement simple alors qu'il faudra plus de deux ans au ministre et à son ministère pour élaborer un opuscule qui l'explique. C'est ce dont il s'agit.

Le ministre pourrait-il nous confirmer qu'il applique une nouvelle taxe de vente nationale de 9 p. 10 sur le matériel de reboisement qui est, à l'heure actuelle, exempt de la taxe sur les ventes des fabricants? Du même coup, pourrait-il confirmer qu'il va faire de même dans le cas du matériel de lutte contre la pollution, du matériel utilisé pour s'assurer de la sûreté des produits et des systèmes d'irrigation des agriculteurs qui en sont exempts à l'heure actuelle également?

Pour quelles raisons le ministre veut-il décourager l'achat de matériel de lutte contre la pollution, de reboisement et de sécurité?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le très honorable chef de l'opposition a posé un certain nombre de questions. Permettez-moi de m'arrêter sur les systèmes d'irrigation des agriculteurs. Du fait de la nature de cette taxe, on remboursera en totalité la taxe versée par les agriculteurs sur n'importe lequel des produits qu'ils achètent pour leur exploitation.

**Des voix:** Bravo!

• (1430)

#### L'APPLICATION DE LA NOUVELLE TAXE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Si le ministre dit qu'il y a quelques nouvelles exemptions, monsieur le Président, et puisqu'il n'a mentionné jusqu'à maintenant que la nourriture et les appareils médicaux, peut-être pourrait-il énumérer toutes les exemptions. Le travail figure dans sa définition de la taxe sur la valeur ajoutée.

Le ministre pourrait-il confirmer que pour la première fois, il entend imposer une taxe de vente sur les combinaisons de sécurité utilisées dans les centrales nucléaires, ainsi que sur les groupes oxygènes utilisés par les pompiers qui combattent des incendies, y compris les incendies d'origine chimique? Pourrait-il confirmer que pour la première fois il entend imposer une taxe de vente sur les détecteurs de monoxyde de carbone, et aussi sur les gilets de sauvetage à l'usage des bûcherons? Pourrait-il le confirmer à la Chambre?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** De toute évidence, monsieur le Président, à la façon dont le chef de l'opposition a libellé ses questions, je ne pense pas qu'il comprenne comment cette taxe fonctionne. Sans doute aurait-il intérêt à attendre le document détaillé et à le lire. Il y trouvera alors réponse à toutes ses questions.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Ou bien le ministre devrait confirmer que ces produits sont exemptés, ou bien il devrait reconnaître que le travail figure sur son document et qu'il sera visé par la taxe sur la valeur ajoutée. Si c'est aussi simple, pourquoi n'avons-nous pas entre les mains la brochure qu'il prépare depuis deux ans, pour que nous puissions l'expliquer à la Chambre et aux Canadiens.

[Français]

#### L'APPLICATION DE LA NOUVELLE TAXE DE VENTE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le ministre peut-il nous confirmer que, pour la première fois, il va frapper d'une nouvelle taxe de vente nationale de 9 p. 100 les ceintures de sécurité, les câbles de sécurité, les crochets de sécurité, les bottes de sécurité et les lunettes de sécurité? Peut-il confirmer à la Chambre que, pour la première fois, il va frapper d'une nouvelle taxe de vente de 9 p. 100 l'équipement servant à contrôler la sécurité des avions et les couches pour bébés? Enfin, peut-il nous confirmer, une fois pour toutes, qu'il va frapper d'une nouvelle taxe de vente de 9 p. 100 les enterrements et les funérailles?